



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

EPR de Flamanville

Question au Gouvernement n° 23

Texte de la question

EPR DE FLAMANVILLE

M. le président. La parole est à Mme Mathilde Panot, pour le groupe La France insoumise.

Mme Mathilde Panot. Monsieur le ministre de la transition écologique et solidaire, notre question est une question de cohérence, cette cohérence que vous évoquiez tout à l'heure. Elle va vous plaire, puisqu'elle propose même une économie.

Nous avons pris note de votre engagement de fermer jusqu'à dix-sept réacteurs nucléaires d'ici 2025, même si cette décision a été tempérée, aujourd'hui même, par votre Premier ministre. Mais, dans le même temps, le groupe La France insoumise s'alarme de la décision du 28 juin de valider la mise en service de l'EPR de Flamanville. Faut-il vous rappeler les conclusions de l'Autorité de sûreté nucléaire – ASN – qui, en 2015, alertait sur un défaut de fabrication de la cuve du réacteur de Flamanville ? Les failles de sécurité, liées aux taux de carbone anormalement élevés dans la cuve, sont très préoccupantes. Les précédentes catastrophes nucléaires doivent nous interpeller : nous devons mesurer à cette aune notre responsabilité politique. Aujourd'hui, monsieur le ministre, c'est la vôtre.

Depuis 2005, l'ASN a averti EDF des défauts de fabrication des équipements produits par Creusot Forge, filiale d'Areva. Non conformes, donnant lieu à des soupçons de falsification de documents de la part de Creusot Forge, ils équipent de nombreux réacteurs du pays. La décision étonnante de l'ASN en date du 28 juin est assortie d'une recommandation qui souligne le caractère dangereux de ces équipements : il faudrait en effet changer le couvercle de la cuve d'ici 2024. Pendant six ans, et en pleine conscience, c'est au pays que vous ferez prendre un risque démesuré.

À l'heure où, comme d'habitude, votre gouvernement nous prie de bien vouloir nous serrer la ceinture, nous savons que le coût initialement prévu de 3,4 milliards d'euros a été multiplié par trois. Rien ne nous dit qu'il ne va pas encore augmenter. Ce chantier, qui prendra fin en 2018, alors que la date prévue initialement était 2011, est un gouffre financier. Celui-ci n'est pas sans rappeler l'échec vers lequel court EDF après l'obstination de M. Macron à encourager, lorsqu'il était ministre de l'économie, le projet calamiteux d'Hinkley Point, qui menace désormais cette entreprise stratégique pour notre pays. *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)*

Mme Elsa Faucillon. Très bien !

Mme Mathilde Panot. Notre question est la suivante : quand...

M. le président. Merci, madame Panot.

La parole est à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

M. Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire. Madame la députée, ai-je besoin de vous dire que, sur un certain nombre de points, je partage de longue date vos inquiétudes (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI*) mais en l'état je fais confiance à l'Autorité de sûreté nucléaire – je recevrai son président.

S'agissant de la transition énergétique, si j'ai, volontairement ou non, soulevé une question, il y a quelques jours, dans une interview...

M. Bernard Deflesselles. Vous devez bien savoir si c'était volontaire !

M. Nicolas Hulot, ministre d'État. ...c'est parce que je pense que la pire chose, en la matière, consiste à se cacher derrière son petit doigt. Une loi a été votée et certains s'évertuent à refuser d'en voir les conséquences, notamment ce qu'implique l'objectif de parvenir à 50 % d'électricité d'origine nucléaire en 2025. Ma question est de savoir comment on fait si on veut éviter tant la brutalité sociale que l'impasse économique.

Il faut qu'ensemble, on ne dissimule rien, que l'on étudie la faisabilité : tel sera le cadre de la future loi pluriannuelle de l'énergie. Il y va de cela comme du plan climat : il faut que l'on sache où veut aller et comment on entend y parvenir, au moyen de trois stratégies : réduction de notre consommation, diversification de notre bouquet énergétique et, mécaniquement, baisse de la part du nucléaire, mais cela doit être anticipé, notamment via les contrats de transition écologique et sociale. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

Mme Mathilde Panot. Et ma question ? Vous n'avez pas répondu à ma question !

M. Jean-Luc Mélenchon. Il ne l'a pas entendu !

Données clés

Auteur : [Mme Mathilde Panot](#)

Circonscription : Val-de-Marne (10^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 23

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 juillet 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 juillet 2017](#)